



Une première politique jeunesse canadienne : structure, contenu et application

Mémoire déposé au Secrétariat à la jeunesse du Premier Ministre du Canada

20 avril 2018

Citoyenneté jeunesse

Recherche, analyse et rédaction :

Nicolas Lavallée, coordonnateur de projets

Révision et corrections :

Francis Paré, présidence

Florence Côté

Anciennement connue comme la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Citoyenneté jeunesse regroupe l'ensemble des forums jeunesse régionaux du Québec. Depuis le tournant des années 2000, ces instances régionales sont composées de dizaines de jeunes de 12 à 35 ans qui s'affairent à :

- favoriser la représentation des jeunes en région;
- encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Par et pour les jeunes, les actions menées par Citoyenneté jeunesse et les forums jeunesse régionaux sont centrées sur la représentation jeunesse, la concertation et la participation citoyenne.

Citoyenneté jeunesse

Bureau 2265, 2305, rue de l'Université

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (514) 549-4876

Courriel : presidence@citoyennetejeunesse.org

Site Internet : <http://www.citoyennetejeunesse.quebec>

Table des matières

Table des matières.....	ii
Introduction.....	1
Qu'est-ce que Citoyenneté jeunesse ?	2
Historique des forums jeunesse et des politiques jeunesse au Québec	2
La genèse des interventions en matière de jeunesse	2
La période de pérennisation	3
Le B.A. – BA d'une politique jeunesse	4
Définition et portée.....	4
Exemple actuel : Ensemble pour les générations futures.....	4
Principes fondateurs.....	5
Par et pour les jeunes.....	6
Un réel pouvoir d'action	6
Une reddition de comptes exemplaire	6
Une ébauche à la hauteur des attentes des jeunes canadiens.....	9
Conclusion.....	12
Bibliographie et références.....	13

Introduction

L'année dernière, le gouvernement fédéral innovait en se dotant, pour la première fois dans le monde, d'un Conseil jeunesse du premier ministre. Composé de jeunes de tous les horizons, ce conseil agit à titre d'analyste et de moteur de création pour plusieurs idées et projets touchant la jeunesse canadienne. Cette année, le Conseil jeunesse s'attaque à un mandat particulier : l'idéation et le rôle-conseil dans l'écriture et la mise en œuvre de la toute première politique jeunesse fédérale.

Au Québec, depuis le tournant des années 2000, les jeunes et le gouvernement travaillent de concert pour réaliser, tour-à-tour, quelques politiques jeunesse ayant chacune pris effet pendant 5 à 15 ans. C'est dans le contexte de la toute première politique jeunesse québécoise qu'ont vu le jour les forums jeunesse régionaux du Québec, regroupés au sein de Citoyenneté jeunesse (anciennement Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec). Applaudi partout dans le monde, le principe du « par et pour » les jeunes a inspiré la création de ces forums et des politiques jeunesse les entourant.

Dans le cadre des travaux préliminaires pour la politique jeunesse fédérale, nous prenons donc un instant pour présenter au reste du Canada l'historique des forums jeunesse et des politiques jeunesse au Québec et les principaux éléments soutenant une politique jeunesse et son application pratique au Québec. Nous nous attarderons ensuite aux principes fondateurs devant agir, selon l'expérience des jeunes du Québec, comme fil conducteur dans l'élaboration d'une telle politique. Finalement, nous présenterons une ébauche d'une politique jeunesse à la hauteur des attentes des jeunes canadiens.

Qu'est-ce que Citoyenneté jeunesse ?

Anciennement connue comme la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Citoyenneté jeunesse regroupe l'ensemble des forums jeunesse régionaux du Québec. Depuis le tournant des années 2000, ces instances régionales sont composées de dizaines de jeunes de 12 à 35 ans qui s'affairent à :

- favoriser la représentation des jeunes en région;
- encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Par et pour les jeunes, les actions menées par Citoyenneté jeunesse et les forums jeunesse régionaux sont centrées sur la représentation jeunesse, la concertation et la participation citoyenne.

Historique des forums jeunesse et des politiques jeunesse au Québec

En décembre 2016, le gouvernement du Québec rendait publique sa plus récente stratégie jeunesse (Premier ministre du Québec, 2016). Ce genre d'exercice était attendu du milieu de la jeunesse à travers la province, notamment des forums jeunesse régionaux. Cette habitude d'intervenir afin de soutenir la jeunesse n'est toutefois pas nouvelle. En effet, c'est depuis le début des années 1980 que le gouvernement du Québec s'intéresse à la jeunesse au point d'intervenir directement dans ce champ des politiques publiques. La section qui suit montre l'évolution de cette intervention et le rôle des forums jeunesse à travers cette ligne du temps séparée en deux moments : la période de genèse des interventions en matière de jeunesse et la période de pérennisation de celles-ci.

La genèse des interventions en matière de jeunesse

Bien que le gouvernement du Québec travaille depuis longtemps sur des enjeux touchant la jeunesse, comme l'éducation et l'enseignement supérieur, ce n'est vraiment qu'à partir des années 1980 que celui-ci s'est penché sur la jeunesse comme véritable axe d'action gouvernemental à part entière. Dès 1983, Québec tient un premier Sommet québécois de la jeunesse. Pour répondre aux besoins identifiés par la jeunesse, le gouvernement crée en 1983

le Secrétariat à la jeunesse, structure qui deviendra permanente dès 1988. Il crée également en 1987 le Conseil permanent de la jeunesse, un organe se voulant le porte-parole indépendant de la jeunesse au sein du gouvernement (Secrétariat à la jeunesse du Québec, 2001).

C'est au milieu des années 1990 que quelques régions s'organisent en matière de concertation de la jeunesse. Cinq tables jeunesse en Abitibi-Témiscamingue se regrouperont et formeront d'ailleurs l'ancêtre du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) en 1998-1999 (Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, 2015). C'est dans cette mouvance que le gouvernement du Québec déposera son Plan d'action jeunesse 1998-2001, le premier du genre, visant «l'intégration des jeunes à de nouveaux lieux de participation et de concertation» (SAJ, 2001). Les forums jeunesse régionaux du Québec prendront ainsi forme, les regroupements existants se voyant soutenus officiellement par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ, 2001). Ces initiatives ont constitué de très grands pas en avant pour la jeunesse, mais demeuraient somme toute ponctuelles. Le gouvernement du Québec allait toutefois bientôt rendre ces interventions en matière de jeunesse plus permanentes.

La période de pérennisation

En février 2000, le gouvernement a tenu le Sommet du Québec et de la jeunesse, un second exercice de consultation large des besoins de la jeunesse. L'année suivante, ces besoins ont été répondus par la première politique jeunesse, un document couvrant les quatre orientations suivantes : engager la société dans une culture de la relève; assurer le développement du plein potentiel des jeunes; faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle; développer un sentiment d'appartenance. Cette politique, énonçant de grandes orientations, allait donner lieu à un plan d'action et deux stratégies jeunesse, afin d'opérationnaliser les besoins et orientations précédemment ciblées lors du Sommet (SAJ, 2001 ; SAJ, 2002 ; SAJ, 2006 ; SAJ, 2009).

C'est pendant cette période que les forums jeunesse régionaux du Québec se sont consolidés dans les 17 régions administratives du Québec, ayant pour but de favoriser la représentation des jeunes en régions, encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux, exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse ainsi que promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale. Afin de coordonner cette mission de façon large, les forums ont mis sur pied, dès 2002, l'ancêtre de Citoyenneté jeunesse, la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ). Le Secrétariat à la jeunesse reconnaîtra le rôle de la Table dans l'aboutissement des orientations de la Politique jeunesse et étendra son soutien au forums à celle-ci.

Le B.A. – BA d'une politique jeunesse

Définition et portée

De notre expérience, et à notre avis, une politique jeunesse vise à établir des lignes directrices, des orientations et des engagements en matière de jeunesse pour une période visée. Il ne s'agit pas d'un simple énoncé de consensus sur les sujets touchant les jeunes. Au contraire, c'est une occasion de prendre un moment pour vraiment élaborer sur les priorités, les objectifs et les idées de la jeunesse de manière inter, et multidisciplinaire. À ce sujet, le site web de consultation du gouvernement du Canada pointe dans la bonne direction : « Une politique jeunesse vise à traduire en termes concrets la vision des jeunes dans le but d'orienter les priorités et les décisions du gouvernement et de la société. » (Gouvernement du Canada, 2018)

Concrètement, car c'est bien le mot, nous croyons important que la politique jeunesse fédérale aille au-delà de l'énumération de thématiques et se concentre sur des engagements tangibles. Au Québec, la politique jeunesse sert d'abord à consulter les jeunes, puis à offrir un cadre et un financement séparés en axes d'actions prioritaires. Ceux-ci sont ensuite précisés par le biais d'une stratégie d'action, de subventions et de projets de lois directement liés à la politique jeunesse.

La politique jeunesse a donc une très grande portée : elle met en lien et implique financièrement et logistiquement des secrétariats gouvernementaux, des ministères et des structures par et pour les jeunes (en l'occurrence, les forums jeunesse régionaux du Québec et leurs partenaires).

Exemple actuel : Ensemble pour les générations futures

La stratégie d'action jeunesse québécoise 2016-2021, d'ailleurs citée dans le cadre de la consultation fédérale actuelle (Canada, 2018), est la première de trois stratégies découlant de la politique jeunesse *Destination 2030*. Elle agit comme catalyseur des axes définis dans la politique. Elle a été complétée à la suite des mêmes consultations ayant menées à la création de la politique. Des consultations étendues sur plusieurs mois : un appel de mémoires et un sondage en ligne, d'abord, puis des rencontres individuelles et en groupe avec les organisations, les jeunes et les regroupements particulièrement concernés. Malgré le fait que la stratégie ait été faite dans la même veine que la politique, elle se concentre sur les subventions, les projets et les organisations touchés alors que la politique jeunesse du Québec contenait surtout les orientations plus générales et les objectifs globaux sous-entendus.

En phase avec les compétences provinciales du Québec, les axes présentés sont les suivants : santé, éducation, citoyenneté, emploi et entrepreneuriat. On y retrouve :

- Les thèmes et orientations précurseurs de projets de loi et plan d'action gouvernementaux (par exemple, le Plan d'action de lutte contre l'homophobie);
- La description de projets précis entamés ou annoncés avec des partenaires identifiés (par exemple, Secondaire en spectacle et Cégeps en spectacle);
- La présentation d'engagements effectués de concert avec d'autres ministères (par exemple, une étude du ministère de la Famille sur les besoins en garderie des parents-étudiants).

Au-delà des éléments précisés en toute lettre sur le site public du Secrétariat à la jeunesse, le gouvernement a également réservé des sommes pour des projets ponctuels ou des projets structurant en profondeur. C'est ainsi, par exemple, que Citoyenneté jeunesse travaille présentement avec le Secrétariat à la jeunesse et 10 municipalités et régions administratives du Québec pour les aider à cibler leurs besoins en matière de participation citoyenne jeunesse et leur fournir une boîte à outils pour construire leur propre stratégie jeunesse locale.

Tous ces éléments répondent à des besoins identifiés par les jeunes lors des consultations. Bien que certaines critiques puissent être faites au sujet de la dernière Politique jeunesse (notamment, l'incorporation de plusieurs projets « à la pièce » sans une vision globale par et pour les jeunes), la volonté du gouvernement québécois d'investir politiquement et financièrement dans la jeunesse depuis 20 ans mérite d'être reconnue.

Principes fondateurs

À l'origine du *leadership* avant-coureur des politiques jeunesse du gouvernement des années 2000 se trouvent 3 principes fondateurs. Ce sont ces principes qui sous-tendent, depuis une quinzaine d'années, l'action des forums jeunesse régionaux du Québec et leur lien avec le Secrétariat à la jeunesse du Québec. Selon nous, ils répondent parfaitement bien aux objectifs cernés par le gouvernement du Canada dans le cadre de sa consultation :

- « cerner les enjeux importants pour les jeunes Canadiens et Canadiennes, et suggérer des gestes concrets à poser pour améliorer leur situation;
- réfléchir aux différentes sources de soutien offertes aux jeunes de tous les milieux pour qu'ils s'épanouissent et deviennent des leaders pour le Canada;
- comprendre la façon dont les jeunes souhaitent faire entendre leur voix et influencer les actions et les décisions du gouvernement du Canada. » (Canada, 2018)

Pour qu'une politique jeunesse soit reconnue, utilisée et attendue par les jeunes Canadiens, il faut que ceux-ci se sentent concernés. Et pour se sentir concernés, ils doivent sentir et observer qu'ils en sont réellement le centre : tant du point de vue de l'élaboration de la politique que de la mise en œuvre de ses projets et de l'évaluation de ses retombées.

Par et pour les jeunes

C'est le principe même du « par et pour les jeunes » : des jeunes entrent en action pour eux-mêmes et leurs comparses. Au sein de Citoyenneté jeunesse, cette philosophie signifie qu'autant la présidence, que la direction générale, les administrateurs, les bénévoles et les bénéficiaires des actions de l'organisation sont des jeunes de 15 à 35 ans.

Pour les forums jeunesse du Québec, cela a aussi signifié pendant plus de 10 ans, jusqu'aux très récentes coupes gouvernementales, d'administrer et de distribuer des fonds gouvernementaux pour financer des initiatives par et pour les jeunes partout sur le territoire de la province. Il s'agissait là d'une innovation complète et d'une preuve de confiance envers la jeunesse encore inégalée à ce jour.

Un réel pouvoir d'action

En plus de donner directement aux jeunes la possibilité de construire leur politique jeunesse, celle-ci doit permettre (et promettre !) des suites concrètes. D'abord, il faut laisser aux jeunes une responsabilité de rôle-conseil : dans l'élaboration de la politique, comme experts au cœur des problématiques et des solutions, et dans son application, au sein d'organisations et de projets jeunesse où on leur laisse un réel pouvoir décisionnel.

Ensuite, pour que la politique livre effectivement les suites attendues et demandées, il faut y injecter des moyens. Ces moyens doivent être tant financiers que politiques. En effet, il est essentiel de prévoir un budget substantiel pour financer des structures, des organisations et des projets. De la même manière, il faut que les différents ministères et secrétariats soient prêts à mettre la main à la pâte pour co-construire certains projets, et présenter et adopter des projets de loi connexes, lorsque pertinent.

Une reddition de comptes exemplaire

Finalement, la politique jeunesse doit absolument se déployer dans un esprit de transparence qui permettra, du même coup, d'impliquer encore davantage les jeunes. Il faut prévoir dès le début du processus les moments pour une reddition de comptes aux jeunes. Via le conseil

jeunesse du premier ministre, pourquoi pas : le gouvernement ainsi que les organisations mettant en œuvre des pans de la politique pourraient venir présenter à ces jeunes leaders les résultats de leurs actions, à des intervalles prédéterminés. Évidemment, il faudra alors permettre certains réajustements. Le conseil jeunesse du premier ministre pourrait également impliquer des instances plus locales, provinciales par exemple, dans l'évaluation de projets sur leur territoire.

Dans tous les cas, peu importe les moments définis pour le faire et le moyen employé, le fait de fournir une reddition de comptes chiffrée et de permettre aux jeunes de suivre la réalisation de leur politique augmentera définitivement la confiance et la participation dans ce projet d'envergure.

Une ébauche à la hauteur des attentes des jeunes canadiens

Construite à partir de l'expérience accumulée, des attentes rapportées par les jeunes des forums jeunesse des quatre coins du Québec et de consultations ciblées comme celle d'Oxfam, et de discussions avec des membres du conseil jeunesse du premier ministre, nous présentons humblement une ébauche de ce que pourrait contenir la toute première politique jeunesse canadienne. Les tableaux suivants constituent ainsi des axes, détaillés en orientations, et dont les moyens spécifiques sont suggérés. Ils contiennent ainsi des idées pour les mettre en œuvre. Parfois, ces idées sont assez spécifiques pour être détaillées. D'autres fois, seul le moyen principal (s'agit-il favorablement du soutien à une structure, d'un projet de loi ou d'un appel de projets ?) est suggéré par un X.

Par le concept de soutien à une structure ou une organisation, on entend un soutien financier à la mission de l'organisme déjà existant ou devant être fondé permettant de mener à bien l'orientation d'un axe. En contrepartie, l'appel de projets fait plutôt référence au financement de projets ponctuels, plus locaux et bien entendu moins structurant. Finalement, le troisième moyen proposé est la législation.

Axe 1. L'éducation, l'emploi et le logement			
Orientations	Soutien à une structure ou organisation	Projet de loi	Appel de projets
Itinérance chez les jeunes	X	D'après consultations menées notamment par M. Jean-Yves Duclos, et avec l'aide des partenaires	
Mobilité des jeunes	1. Explore 2. Création d'une structure de soutien d'échanges inter-universités canadiennes		

Axe 2. Votre santé, votre communauté, votre planète			
Orientation	Soutien à une structure ou organisation	Projet de loi	Appel de projets
Environnement			Projets structurants pour sensibiliser et encourager l'action directe par et pour les jeunes en environnement
Réconciliation avec les Premières Nations		X	
Immigration et ouverture à l'autre			X
LGBTQ2+	X		
Consommation du cannabis			Projets de recherche, projets de sensibilisation par et pour les jeunes
Agressions et harcèlement	X	X	X
Santé mentale des jeunes			Projets provinciaux à travailler avec les gouvernements provinciaux
Langues officielles			Projet de loi participatif après consultation auprès des jeunes canadiens ?

Axe 3. L'engagement et la valorisation			
Orientation	Soutien à une structure ou organisation	Projet de loi	Appel de projets
Mise en réseau et promotion de l'implication sur tout le territoire	Citoyenneté jeunesse + Fédération de la jeunesse franco-canadienne (aide à la création d'un pendant anglophone). Lien entre les jeunes de chaque province, et lien avec le conseil jeunesse du premier ministre. Création de projets communs et aide à la mise en œuvre locale de la politique jeunesse		
Présence des jeunes dans les milieux décisionnels		Inspiré du projet de loi 693 au Québec : présence des jeunes sur les CA des sociétés d'État	
Place des femmes en milieux décisionnels		X	
Service jeunesse Canada	Déjà implémenté depuis cette année		

Conclusion

Ce mémoire se veut donc un récapitulatif des bonnes pratiques en matière de consultation, l'élaboration et de mise en application d'une politique jeunesse dans l'histoire récente du Québec. Ces informations visent à informer au meilleur de notre capacité le Premier Ministre du Canada sur la marche à suivre afin de mener à bien la mise sur pied de la première politique jeunesse canadienne.

Il est important de rappeler qu'une bonne politique jeunesse se doit de commencer par une consultation adéquate des jeunes à travers le territoire, élément qui est actuellement bien mis en place par le gouvernement du Canada. Il est également primordial de rappeler qu'une bonne politique jeunesse doit absolument respecter certains principes fondateurs, notamment celui du «par et pour les jeunes».

De plus, une bonne politique jeunesse permet au gouvernement et à la jeunesse d'affronter les défis auxquels les jeunes canadiennes et les jeunes canadiens auront priorisé, et ce, en utilisant des moyens d'actions nécessaires, allant du financement de projets ponctuels jusqu'au soutien à des organismes existants, sans oublier la législation.

Finalement, Citoyenneté jeunesse salue la proactivité du gouvernement du Canada dans sa volonté de mettre en place une politique jeunesse canadienne et réitère sa présence et son enthousiasme par rapport aux prochaines étapes d'élaboration d'une telle politique.

Bibliographie et références

Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue. 2015. « Rapport annuel 2014-2015 ». En ligne : <http://fjat.qc.ca/documents/medias/publication/2015/1913-fjat-rapportannuel.pdf> (page consultée le 23 février 2018).

Gouvernement du Canada. 2018. « Qu'est-ce qu'une politique jeunesse ? – Une politique jeunesse pour le Canada ». En ligne : <https://jeunesenaction.ca/quest-ce-quune-politique-jeunesse/> (page consultée le 27 février 2018).

Premier ministre du Québec. Gouvernement du Québec. 2016. « Communiqué du 12 décembre 2016 – Mieux outiller notre jeunesse dans une Québec du 21^e siècle en changement ». En ligne : <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=3107> (page consultée le 23 février 2018).

Secrétariat à la jeunesse. Gouvernement du Québec. 2001. « Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec ». En ligne : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pol-qc-jeunesse/2001-politique-jeunesse.pdf> (page consultée le 23 février 2018).

Secrétariat à la jeunesse. Gouvernement du Québec. 2002. « Plan d'action jeunesse 2002-2005 : La jeunesse au cœur du Québec ». En ligne : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/plan-action-jeunesse.pdf> (page consultée le 23 février 2018).

Secrétariat à la jeunesse. Gouvernement du Québec. 2006. « Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 : Pour une jeunesse engagée dans sa réussite ». En ligne : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/strategie-2006-2009.pdf> (page consultée le 23 février 2018).

Secrétariat à la jeunesse. Gouvernement du Québec. 2009. « Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 : Enrichir le Québec de sa relève ». En ligne : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/strategie-2009-2014.pdf> (page consultée le 23 février 2018).